

DÉLIBÉRATION n° CA-17-11-2023-19 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 17 novembre 2023

Procès-verbal du Conseil de gestion
de la Fondation Poitiers Université du 13 juin 2023

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le procès-verbal du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers Université du 13 juin 2023 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 17 novembre 2023
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 27/11/2023

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

MEMBRES

Présents

Marc Bonassies
Bastien Bernela
Xavier de Boysson
Véronique Diaz
Frédéric Dupuy
Majdi Khoudeir
Jérôme Petit
Thomas Rogaume (représente la Présidente,
Virginie Laval)

Excusés

Cédric Lapiteau
Eric Persais
Johnny Rousseau
Anne Vermote
Flora Sfez

Ont donné procuration à

Cédric Lapiteau	Marc Bonassies
Johnny Rousseau	Marc Bonassies

MEMBRES DE DROIT

Maryan Danede – *Chargé régional de l'Enseignement Supérieur de la Région
Académique Nouvelle-Aquitaine*

MEMBRES INVITÉS

Présents

Thierry Charron – *Chargé de mission – Fondation (mise à disposition par la MAIF)*
Thierry Ferreira – *Délégué général – Fondation*
Danielle Gadeau – *Assistante – Fondation*
Caroline Picard – *Responsable mécénat et communication – Fondation*
Pascal Roblot – *Vice-Président Université de Poitiers, Conseil d'administration,
partenariats et contrat de site*

Il est 14h, le Président de la Fondation Poitiers Université, M. Marc Bonassies, accueille les participants en visio-conférence. Il excuse la Présidente de l'Université, Mme Virginie Laval, qui, en raison d'une contrainte d'agenda, ne peut pas siéger à ce Conseil. Elle s'est faite représentée par M. Thomas Rogaume, Vice-Président de l'Université, délégué à la Recherche, innovation et partenariats économiques.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président fait le compte des présents (8) et des procurations (2). Le quorum étant atteint, il passe à l'adoption du procès-verbal du Conseil de gestion précédent :

**Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 14 mars 2023 est adopté à l'unanimité
moins une abstention.**

Le Président de la Fondation annonce que ce conseil sera plus informatif que décisionnel, ce sera donc l'occasion de faire un point sur l'évolution de certains projets. Il laisse la parole à M. Thierry Ferreira, Délégué général de la Fondation.

L'ordre du jour et le document de séance (projeté pendant le Conseil) ont été envoyés par mail quelques jours avant le Conseil.

1. Point sur les projets

1.1- Entrepreneuriat :

Le soutien à l'entrepreneuriat est un axe important au sein de la Fondation.

Il s'appuie en particulier sur le dispositif **Ma Première Entreprise**, qui existe depuis 2015, grâce au partenariat avec la Fondation d'Entreprise Banque Populaire Val de France (*annexe 1*). A ce jour, ce sont 19 projets qui ont été accompagnés. Thierry Ferreira souligne que la demande des porteurs a sensiblement évolué ces dernières années. En effet, ce dispositif est de plus en plus sollicité pour accompagner des **développements technologiques**, nécessitant des mises en relations au sein de la communauté (liens avec des chercheurs et des formations de notre établissement), ce qui est d'ailleurs une tendance générale sur les autres dispositifs. De plus, on constate une nécessité d'interconnexion avec certains dispositifs de la Fondation.

---- Illustration avec 3 projets ---

Le projet **IMASMART** (*annexe 2*) a pour but est de développer une technologie innovante permettant le recueil passif de données d'utilisation d'un smartphone chez les patients atteints d'Alzheimer pour évaluer l'évolution de leur autonomie. Hébergé au sein de la **Chaire CERVAL** (Chaire d'étude et de recherche sur le vieillissement cérébral), ce projet a été récemment soutenu via Ma Première Entreprise pour permettre au porteur, le Dr Adrian Julian, neurologue au CHU de Poitiers, d'intégrer le programme HEC CHALLENGE+ (qui accompagne les créateurs de projets innovants dans leur développement). Depuis 2022, identifié comme l'un des projets phares de CERVAL, il a fait l'objet de mises en relation entre le porteur et les membres de la Chaire, ce qui a permis d'obtenir un co-financement (Fondation / Région Nouvelle-Aquitaine) pour une thèse, menée dans le laboratoire XLIM, afin de développer l'algorithme de la future application. De plus, deux « Coups de pouce Recherche » sont actuellement soutenus au travers de cette chaire, l'un sur les aspects économiques grâce à une étude de marché sur cette future application, et le second autour de l'éthique des traitements de données.

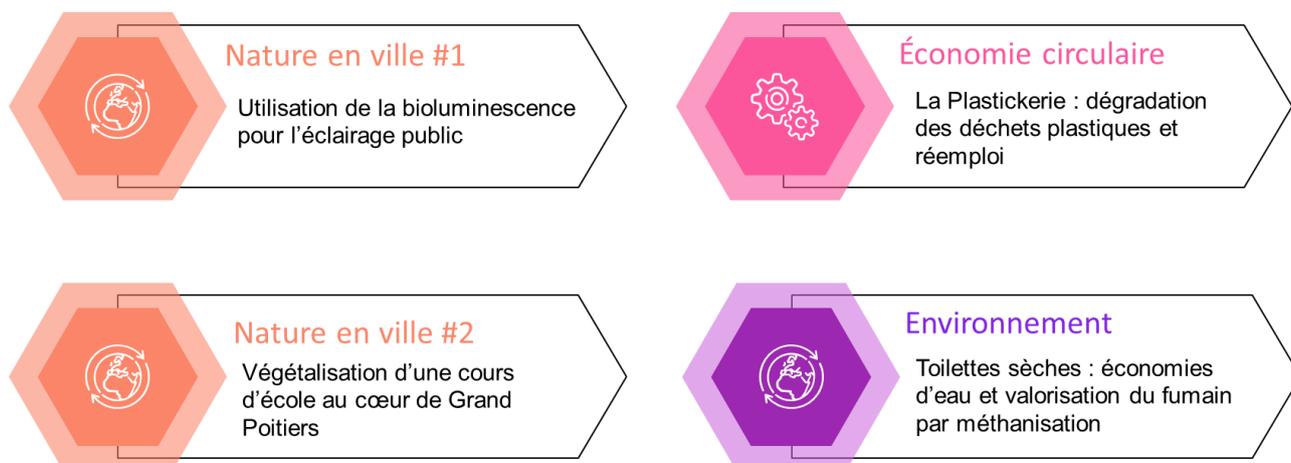
Un projet concernant la valorisation par méthanisation du fumain généré dans le cadre de **toilettes sèches à usage collectif** (*annexe 3*) est porté par des étudiants issus de différents domaines de formation, dans le cadre du dispositif **IDEA**. Le travail mené collectivement a permis de développer une nouvelle technologie pour collecter les déchets et les conditionner en vue de leur méthanisation. Ce projet a nécessité également de travailler sur le design de la cabine en intégrant la notion d'acceptabilité de son utilisation par le grand public. Aujourd'hui, celui-ci est en phase d'incubation à la Technopole de Grand Poitiers.

M. Bastien Bernela souligne que ce projet est une belle illustration de l'intérêt du programme IDEA qui, en permettant de fédérer des étudiants de parcours diversifiés autour d'un objectif commun, favorise l'émergence d'idées innovantes.

UNITRIP a pour objectif de développer une application à destination des personnes à mobilité réduite afin de leur proposer le trajet le plus adapté en fonction de la nature de leur handicap. Porté par par Mme Tya Rambault de Barallon, étudiante en 2^{ème} année de licence de Géographie et Aménagement (de l'UFR Sciences Humaines et Arts) et accompagnée par le DU PEPITE, ce projet a été présenté dans le cadre de l'appel à projets annuel de la Fondation. A ce jour, une connexion a été réalisée par notre Fondation entre la porteuse du projet et le Master Informatique Parcours conception logicielle (UFR Sciences Fondamentales), pour qu'un groupe d'étudiants en M1 puisse l'accompagner sur la réalisation de l'application. A la suite du développement, une phase expérimentale pourra être menée sur une zone du campus en partenariat avec le service handicap de l'Université.

1.2- IDEA – Innover en Dehors du cAdre :

Ce dispositif a été lancé en 2022-2023 avec 4 projets, qui ont mobilisé 41 étudiants issus de 6 formations :



Trois d'entre eux (Economie circulaire, Nature en ville #2 et Environnement) vont être poursuivis durant l'année Universitaire 2023-2024, avec pour objectif de réaliser des preuves de concepts (prototypes).

Par ailleurs, trois nouveaux projets seront proposés dans le cadre de ce programme.

Le premier a été identifié suite à l'édition 2022 du Hackathon LowTech, coorganisé avec Grand Poitiers et le SPN (réseau des Professionnels du Numérique). Ce projet, intitulé **Las Oyas** (évoquant un système d'arrosage utilisant des pots en céramique microporeuse enterrés près des plantes et remplis d'eau) (*annexe 4*) a pour objectif de développer une nouvelle technologie afin de coupler la gestion des eaux pluviales à la création d'îlots de fraîcheur en milieu urbain, en favorisant la végétalisation des espaces près-voies.

Le Pr Pascal Roblot, Vice-Président de l'Université, mais également médecin spécialisé en maladies infectieuses et tropicales au CHU de Poitiers, souligne qu'une contrainte importante sera de limiter l'effet d'accumulation d'eaux stagnantes, qui peuvent se révéler problématiques car propices aux épidémies. M. Thierry Ferreira lui répond que ce point a été évoqué, et qu'il faudra en effet avoir une vraie réflexion sur cette problématique.

Deux autres projets remontés via les Chaires CERVAL et Biodiversité.

Dans le cadre de la Chaire CERVAL, un projet a été proposé relatif à la réalisation d'un état de l'art des technologies existantes pour la prévention des chutes chez la personne âgée (capteurs et caméra dans l'infrarouge et le visible), avec un focus sur l'acceptabilité par les usagers, ces dispositifs pouvant être vécus comme intrusifs (*annexe 5*).

Enfin, la Chaire Biodiversité a également fait remonter une proposition en relation avec un nouveau partenariat conclu avec Neuville-de-Poitou, une commune périphérique de Poitiers entourée de terres agricoles présentant des sols parfois très dégradés (*annexe 6*). Ce projet a pour principal objectif de réaliser une étude des sols et un état « zéro » de la biodiversité sur une ancienne parcelle agricole localisée dans le cœur du bourg, afin de proposer un certain nombre de recommandations visant à favoriser le retour de la biodiversité sur la zone, dans une démarche de sensibilisation et de mobilisation de la population sur ces questions

1.3- Eco-campus :

Le Jardin Botanique du Deffend

Le service des espaces verts de l'Université a fait remonter à notre Fondation un projet de signalétique original à destination du public, pour diffuser des informations sur les collections botaniques remarquables de ce site, avec des focus sur des éléments particuliers (dont le jardin sensoriel « À la lisière », tourné vers le public en situation de handicap).

La Fondation a répondu en juillet dernier à un appel à projets lancé par le Crédit Agricole pour accompagner cette initiative, qui va bénéficier du soutien de la Caisse Locale de Poitiers Sud du Crédit Agricole.

La Clinique numérique, dispositif à destination des étudiants pour lutter contre la précarité numérique. Le service des « prêts d'ordinateurs » de l'Université a remis une trentaine d'ordinateurs portables pour être reconditionnés puis donnés à des étudiants précaires. Deux problèmes ont cependant émergé : le mauvais état général des ordinateurs récupérés, qui nécessitent parfois un reconditionnement lourd, et la présence d'une étiquette anti-vol (pour le sourcing des machines) qui ne peut pas être enlevée sans endommager les machines.

L'entreprise Boulanger a été sollicitée par l'intermédiaire de M. Johnny Rousseau, pour savoir si la société pouvait s'impliquer dans le reconditionnement de certaines de ces machines, qui nécessite des compétences spécifiques.

J'adopte un livre

Mme Caroline Picard, coordinatrice de ce dispositif, explique que depuis janvier 2023, trois nouvelles adoptions ont eu lieu. Un travail est en cours avec M. Xavier de Boysson (1^{er} mécène de la campagne d'adoption) et Mme Anne-Sophie Traineau-Durozoy (responsable du Fonds ancien), pour établir une nouvelle liste d'ouvrages dont les thèmes seraient plus en lien avec les disciplines enseignées à l'Université, une piste pour attirer de nouveaux mécènes (*annexe 7*). En effet, les ouvrages actuels à restaurer sont principalement dans le domaine religieux. La communication de cette « nouvelle liste » pourrait avoir lieu lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Fonds ancien à la rentrée prochaine.

M. Xavier de Boysson salue cette initiative ayant pour vocation d'élargir la campagne de restauration.

2. Vie de la Fondation

2.1- Mandats :

Le Président de la Fondation, explique que depuis le décès de M. Pierre Guénant, membre fondateur de la Fondation, un siège dans le collège des fondateurs est vacant. Il va se charger de faire un tour auprès des Fondateurs (*annexe 8*).

2.2- Question de la visibilité :

Le Président explique que, malgré la qualité des projets accompagnés, la Fondation fait face à un déficit de visibilité. Une réflexion a été menée pour trouver des moyens d'accroître notre visibilité auprès de l'externe, notamment les entreprises, les collectivités et les particuliers, ainsi qu'auprès des personnels de l'université et des étudiants.

Concernant l'externe, une idée a été évoquée : celle d'avoir des "ambassadeurs", c'est-à-dire toutes les personnes qui travaillent avec nous et qui nous connaissent bien, comme les membres du conseil de gestion, les porteurs de projets ou les porteurs de chaires. Ils sont les mieux placés pour faire connaître nos actions et les valeurs que la Fondation porte auprès de leur réseau. Dans cette optique, le Président appelle les membres du Conseil de gestion à réfléchir à des contacts qui pourraient être intéressés par la Fondation et à

ne pas hésiter à faire l'intermédiaire avec l'équipe de la Fondation. Parallèlement, un travail est effectué sur les réseaux sociaux et dans la presse afin d'accroître notre visibilité.

En ce qui concerne les personnels de l'université, il a été souligné l'importance d'avoir des projets mobilisateurs. Par exemple, la formation en permaculture qui a eu lieu en 2022 a été une vraie réussite, elle a suscité l'intérêt des personnels et pourrait être réitérée à l'avenir. Il est également crucial de faire connaître l'appel à projets annuel de la fondation à tous les personnels, en communiquant l'information par différents canaux. Une piste intéressante a également été évoquée en lien avec IRIS, le futur portail intranet de l'université. La Fondation sera « contributrice » et pourra donc diffuser des informations via ce portail. Cet outil permettra également de créer des espaces de co-working dédiés aux projets, ce qui devrait constituer un moyen de mutualisation extrêmement utile pour la fondation.

En ce qui concerne les étudiants, la participation de la Fondation aux commissions d'aide aux projets, aux côtés de l'Université, de la Ville de Poitiers / Grand Poitiers, du CROUS et de la Région Nouvelle Aquitaine, contribue à ce que les étudiants nous connaissent et nous identifient comme des financeurs potentiels de leurs projets. De la même manière que pour les personnels, il est essentiel de diffuser les dates de l'appel à projets annuel afin d'encourager leur participation. Par ailleurs, la Fondation sera présente lors du Mois d'accueil 2023, notamment lors du Village associatif. Notre stand sera mis en place à côté de celui des Paniers bio, et nous distribuerons des économes floqués du nom de la Fondation aux étudiants venant récupérer leurs paniers. L'objectif est de permettre aux étudiants d'identifier clairement la Fondation comme étant impliquée dans cette initiative.

2.3- Mécénat de compétences :

Un rendez-vous a été pris avec le Directeur des affaires juridiques de l'Université pour connaître le « cadre législatif » concernant le développement de mécénat de compétences. À la suite de ce rendez-vous, il nous a précisé l'interdiction de sous-traiter les missions principales de l'établissement, notamment l'enseignement. Le mécénat de compétences est donc possible dans un cadre extra-pédagogique.

Un travail est actuellement en cours avec l'IRIAF de Niort et l'IUT d'Angoulême. En effet, depuis la réforme du DUT en BUT (Bachelor Universitaire de technologie), la formation doit-être plus professionnalisante, avec notamment des intervenants du monde de l'entreprise. Le mécénat de compétences pourrait donc être envisagé dans ce cadre particulier.

2.4- Rapport d'activité 2022 :

M. Thierry Ferreira salue le travail réalisé par Mme Caroline Picard, dont l'une des missions est la communication de la Fondation. C'est un travail qu'elle a réalisé à 100 %, et qui permet donc à la Fondation d'éviter d'avoir recours à un prestataire externe.

Avant de lever la séance, M. Marc Bonassies, précise que la date du prochain Conseil de gestion sera communiquée aux membres, après avoir consulté l'agenda de la Présidente de l'Université de Poitiers.

Le Président remercie à nouveau les membres pour leur présence.

Il est 15h, la séance est levée.

Entrepreneuriat

Ma Première Entreprise



Depuis 2015, la Fondation d'entreprise Banque Populaire Val de France soutient le programme « **Ma Première Entreprise** » qui accompagne les entrepreneurs innovants dans leur projet de création d'entreprise.

Ce programme est ouvert aux **étudiants, diplômés, enseignants, chercheurs et personnels de l'Université** qui souhaitent développer une nouvelle activité, commercialiser leurs recherches ou créer leur première entreprise.

Depuis sa création, le programme « Ma Première Entreprise » a permis d'accompagner **19 projets de création d'entreprises**, dans des domaines d'activité très variés : *low tech*, santé, biotechnologie, innovations marketing, EdTech, ingénierie industrielle...

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

5

Entrepreneuriat

IMASMART x Chaire CERVAL

- **Porteur de projet** : Dr Adrien Julian, Neurologue PH CHU de Poitiers et Responsable de l'unité de neuropsychologie, co-responsable du Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR)
- **Domaine** : Santé
- **Descriptif du projet** : Le Dr Adrien Julian développe, en collaboration avec le laboratoire Xlim de l'université de Poitiers, une technologie innovante permettant le recueil de données d'utilisation d'un smartphone chez les patients atteints d'Alzheimer pour évaluer l'évolution de leur autonomie.



Dr Adrien Julian

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

7

Entrepreneuriat

Toilettes sèches et méthanisation x IDEA

- **Porteurs de projet** : étudiants dans le cadre d'IDEA
- **Domaine** : Environnement
- **Descriptif du projet** : Ce projet vise à répondre à deux enjeux, celui de la réduction de la consommation d'eau et celui de l'autonomie énergétique avec la solution de la méthanisation. La solution envisagée est de développer un nouveau type de toilettes sèches permettant de conditionner le « fumain » pour son utilisation efficace en tant que substrat de méthanisation.



Duncan Lulin, l'un des étudiants porteurs du projet

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

9

Entrepreneuriat

Toilettes sèches et méthanisation x IDEA

- **Résultats** :
 - Identification d'un co-substrat pertinent pour l'optimisation du processus de méthanisation
 - Définition d'un nouveau système de collection des matières et de distribution du substrat
 - Définition des accessoires permettant une meilleure acceptation sociale : pas de visuel sur les déchets organiques, réduction des odeurs, réduction maximale des gestes d'utilisation...
 - Création d'un concept 3D de la cabine « Eco Home »
 - Définition d'une stratégie de communication auprès du grand public
 - Définition d'un premier modèle économique

Projet de création d'une entreprise

→ Incubation au sein de la Technopole Grand Poitiers

neoloji
TECHNOPOLE
GRAND POITIERS



Conseil de gestion – 13 Juin 2023

10

IDEA : Les nouveaux projets 2023-2024

Nature en ville #3



Le projet en quelques mots

Las Oyas (un projet ayant émergé lors de l'Hackathon LowTech 2022) a pour objectif d'apporter des éléments de solutions aux défis pluriels de la revégétalisation des espaces urbains (principalement les rues).



Les enjeux

Les deux principaux problèmes de la revégétalisation qu'aborde ce projet sont :

- L'encombrement des sols : un arbre avec un système racinaire étendu et profond nécessite un espace disponible important en sous-sol. Or, les sous-sols des villes sont très encombrés par des canalisations en tous genres que l'on peut rencontrer dès 70 cm de profondeur.
- La consommation d'eau importante d'un arbre (jusqu'à 150 L d'eau par jour)

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

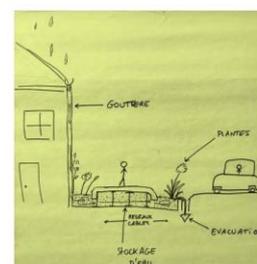
15

IDEA : Les nouveaux projets 2023-2024

Nature en ville #3

La piste envisagée

La stratégie envisagée est la récupération des eaux de pluie par un système de dérivation des évacuations des gouttières afin d'irriguer des bassins accueillant des plantes aquatiques.



Les avantages

- Par la récupération et le stockage d'eau de pluie, la consommation en eau de la ville n'est pas augmentée
- La consommation d'eau des plantes aquatiques est bien inférieure à celle des arbres. Les stocks d'eau dureront donc plus longtemps en période de sécheresse
- Le système racinaire des plantes aquatiques est bien moins important. Il n'est donc pas nécessaire de creuser profondément dans le sol pour les installer

Les questions posées

- Quelle acceptation par les riverains face à l'apparition dans leur rue des bassins d'eau et des plantes aquatiques (crainte des moustiques, de l'humidité, etc.) ?
- Quelle solution technique de stockage sous voirie afin de respecter au mieux l'existant au niveau de la voirie ?
- Quelles plantes pour quels usages ?

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

16

IDEA : Les nouveaux projets 2023-2024

Santé : Prévention des risques de chutes

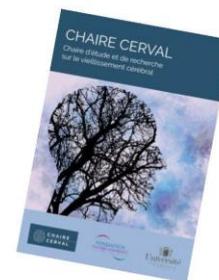


Les enjeux

La prévention des traumatismes associés aux chutes de la personne âgée, que ce soit en milieu institutionnel ou au domicile, est un enjeu sociétal majeur. Si de nombreuses solutions techniques concernant la détection des chutes sont proposées, de nombreuses limites sont remontées par le terrain (soignants et utilisateurs), en particuliers les problématiques de mise en œuvre technique et d'acceptabilité.

Les objectifs

- Réaliser un état de l'art des technologies basées sur l'utilisation de capteurs, en particulier images, pour la détection de chute et la présence au sol ;
- Evaluer les problématiques d'acceptation par les usagers des dispositifs déjà proposés et proposer une stratégie de sensibilisation et d'information des publics, en associant à la réflexion un bailleur social ou un CCAS par ex.



Conseil de gestion – 13 Juin 2023

17

IDEA : Les nouveaux projets 2023-2024

Environnement : Étude de restauration des sols



Les enjeux

Evaluer le retour de la biodiversité sur le nouveau parc « Les Jardins du Pigeonnier », un espace naturel en cours de développement au sein de la commune sur un ancien site agricole très dégradé.

Les questions

- Evaluer les impacts de la revégétalisation sur le retour de la vie dans un sol agricole : quels indicateurs à partir de quels échantillons (biologiques, chimique et physiques) ?
- Analyser la biodiversité microbienne d'un sol agricole : comment interpréter les résultats d'une analyse métagénomique et proposer des recommandations pertinentes sur la base de ces données ?
- Comment fédérer la population pour la mobiliser sur un tel projet de retour de la nature en ville ? Quels freins à son acceptation ?



Conseil de gestion – 13 Juin 2023

18

J'adopte un livre

Campagne de restauration d'ouvrages du Fonds ancien

- 4 adoptions depuis le lancement
 - Summa theologica, Thomas d'Aquin
 - Les fleurs de la solitude, Simon Martin
 - Dictionarium, Ambrogio Calepino
 - Les nouvelles fleurs des vies des saints, Pedro de Ribadeneyra et André du Val
- Nouvelle liste d'ouvrages en préparation
- Communication à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du Fonds ancien à la rentrée



Conseil de gestion – 13 Juin 2023

28

Mandats

Représentants de l'Établissement	Représentants des fondateurs	Personnalités qualifiées	Représentants des donateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Virginie LAVAL, Présidente de l'Université • Flora SFEZ, Vice-Présidente de l'Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Marc BONASSIES, Banque Populaire Val de France • Alain ROUSSEL, Région Nouvelle-Aquitaine, représenté par Yves TROUSSELLE • Florence JARDIN, Grand Poitiers, représentée par Bastien BERNELA, • Cécric RENAUD, Itron • Anne VERMOTE, Sorègnes • <i>Siège vacant</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Xavier de BOYSSON • Majdi KHOUDEIR, Directeur de l'ISAE-ENSMA • Jérôme PETIT, SERLI • Johnny ROUSSEAU, Boulanger • Jean-François DAURÉ, Grand Angoulême, représenté par Jean-Jacques FOURNIÉ • Éric PERSAIS, Communauté d'Agglomération du Niortais • Frédéric DUPUY, STIMUT Informatique • Cédric LAPITEAU, MAIF 	<ul style="list-style-type: none"> • Christian GARREZ, Darva • Véronique DIAZ, Crédit Agricole Charente-Périgord

Conseil de gestion – 13 Juin 2023

30